

EDITORIAL

Au vu du climat d'incertitude généré par le dysfonctionnement politique affectant la dynamique de la crise sociale, économique et financière, nous pouvons croire que le secteur des assurances en Tunisie n'est pas au mieux. Paradoxalement ce secteur se porte apparemment plutôt bien. Pour preuve, la croissance moyenne globale des cinq dernières années des assurances est de 9,6% contre une croissance du PIB de 1,9%.

L'assurance vie, durant ces dernières années a gardé un rythme de croissance soutenu : 13% en 2018, 18% en 2017, 24% en 2016 et 12% en 2015.

Les réformes et l'organisation de la profession, pour élever la contribution du secteur des assurances au financement de l'économie devraient l'aider pour le développement de l'investissement et la mobilisation de l'épargne.

Les primes globales émises en 2018 ont atteint 2228,2 MDT contre 2088,6 MDT en 2017, réalisant ainsi un accroissement de 6,7 %.

L'assurance vie dont la part dans le marché est en amélioration continue, demeure néanmoins modeste (22,5% en 2018 contre 21,2 % en 2017, 20,2% en 2016 et 18% en 2015), bien qu'elle ait enregistré durant l'année 2018 une évolution remarquable de 13%.

La sinistralité ne s'est pas vraiment améliorée, le secteur a connu plusieurs sinistres importants en 2018, essentiellement de nature Catastrophique: Naturelle et du fait de l'homme, touchant essentiellement les deux branches Incendie et Transport maritime.

En réalité la sinistralité touchant la branche incendie, est devenue de plus en plus alarmante nécessitant une vigilance accrue en matière de visite de risques et renforcement continu des moyens de préventions. Dans ce contexte et grâce à une souscription adéquate et une gestion maîtrisée des risques, Tunis Re a amélioré son chiffre d'affaires en 2018 de 16,7% contre une aggravation de sa charge de sinistre nette de 23%.

Tunis Re est prestigieuse par son passé, 38 ans déjà, grande par ses réalisations et glorieuse par l'appui de ses actionnaires et l'apport de ses employés.

En conclusion, nous espérons que l'année 2019 serait coursière de stabilité, de prospérité et de bien être dans le monde.

Lamia Ben Mahmoud

Assurance

Vie-Produits :

Le temps de l'innovation

On peut considérer que l'assurance vie est la petite dernière de la « maison mère assurance ». La naissance et le développement de l'assurance vie sont assez récents. Désormais, cette assurance a du succès et son utilité n'est plus à démontrer. Au point que les consommateurs sont pour la plupart convaincus de l'utilité d'une telle assurance. Si les assurés sont charmés par l'assurance vie c'est parce qu'elle a su évoluer et s'adapter aux nouveaux besoins des assurés.

La crainte de l'avenir a profité à l'assurance vie

Les crises économiques successives sont sans aucun doute une raison supplémentaire pour inciter le consommateur à souscrire une assurance vie.

En plus, la situation économique qui ne fait que se détériorer sur plusieurs marchés, encourage un peu plus les ménages à s'inquiéter de l'avenir. Ce qui est certain c'est qu'il y a une prise de conscience de la fragilité d'un système des régimes de retraites.

C'est dans ce contexte de crainte que les assureurs vie depuis les années 1990, proposent à leurs assurés ce que ni l'avenir ni l'Etat ne pouvaient leur garantir. Ainsi, se développe le concept de bancassurance, les assureurs traditionnels et les sociétés d'épargnants privés (généralement d'Europe et du Nord-américain) proposent de plus en plus de l'assurance vie.

Pourquoi le marché de l'assurance vie doit-il s'innover ?

En assurance vie, les produits les plus diffusés ont plus de 40 ans. Il faut proposer du neuf! Dans un environnement en perpétuelle mouvance, face à un contexte de taux bas, les assureurs ont un devoir d'innovation très important pour répondre aux besoins des clients.

Les facteurs qui poussent à l'innovation :

■ **Des produits vieux de plus de 30 ou 40 ans** : diffusion dans les années 70 des contrats mono-support et dans les années 90 des premiers multi-supports.

■ **Un environnement de taux bas** : la chute des taux souverains obligataires pèse sur le rendement servi aux assurés.

■ **Une concurrence accrue** avec d'autres produits d'épargne ou entre circuits de distribution (bancassurance, assureurs traditionnels ou mutuelles)

■ **La digitalisation des relations bancaires et assurantielles** : elle touche aussi bien les digitales natives que les générations moins jeunes, voire les assurés plus âgés qui se convertissent rapidement à la culture internet.

Les assureurs n'ont toutefois pas attendu pour innover : outre la variété d'annuités, des nouveautés sont venues dynamiser l'offre.

À l'instar des contrats d'assurance vie affinitaires : comme **l'euro-croissance**, le contrat **vie génération** ou de nouvelles générations **d'unités de compte**, mais aussi de nouveaux services et distribution de plus en plus digitalisée.



L'assurance vie à de beaux jours devant-elle surtout dans l'ère du digital.

Alors que la génération des digital natives envahi les marchés, l'assurance vie doit tirer parti du potentiel commercial que recèle ce monde numérique : c'est l'un des moyens de l'assurance vie en ligne. «Il faut aller chercher dans les réseaux sociaux les jeunes qui ne sont pas du tout intéressés par l'assurance vie».

Les principales innovations au sein de l'assurance-vie

■ **Les contrats euro-croissance** : Plus dynamiques qu'un fonds en euros classique, ces contrats ont la particularité d'offrir à la fois un support en fonds en euros et en unités de compte. Le rendement attendu est à un point de plus qu'en fonds euro et le capital est garanti à terme, au bout de 8 ans. Les contrats euro-croissance offrent le rendement et la sécurité. Les détenteurs d'un contrat d'assurance-vie «traditionnel» ont la possibilité de transférer leurs contrats existants vers un contrat euro-croissance, et cela sans perte de leur antériorité fiscale. Au même titre qu'un contrat d'assurance-vie, les fonds sont disponibles à tout moment lors d'un retrait partiel ou total du contrat.

■ **Le contrat Vie Génération** : Ce contrat investi en unités de compte a pour objectif de financer des investissements dans des entreprises de moins de 5000 salariés, de financer l'économie sociale et solidaire. Ce contrat offre un avantage fiscal successoral avec un abattement supplémentaire de 20% en cas de décès.

■ **Life Invest** : Produits d'épargne long terme avec une dimension assurantielle, comme les contrats d'assurance vie à revenus garantis. A l'avant-garde sur ce produit dès 1996 aux Etats-Unis, certains assureurs se sont recentrés, après la crise du milieu des années 2000, sur les marchés à fort potentiel : Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, Suisse et France.

■ **Contrat Horizéo** : Autre nouveauté jusqu'ici réservée aux contrats haut de gamme, préparé pour le réseau des Banques Populaires. La tarification dégressive qui permet d'indexer les frais de gestion selon le niveau d'encours du contrat.

■ **Universal Life** : ce type d'assurance est flexible, rien n'est réglé à l'avance. Vous versez autant que vous le voulez, quand vous le voulez. Vous ne savez pas ce que vous allez récupérer à l'échéance: cela dépendra de ce que vous aurez versé et des taux d'intérêt sur ces versements. Une assurance «Universal Life» est comparable à un compte d'épargne.

Autre innovation, les assureurs ont peaufiné (structuré ou diversifié) leurs Unités de Compte (UC) : nouveaux noms, fusion de supports «L'objectif est de développer la gamme dans le futur tout en gardant sa simplicité et sa lisibilité», ce qui a permis un grand pas vers les UC depuis 2013.

L'assurance vie a été longtemps considérée comme un bon placement financier avec un taux confortable.

Aujourd'hui, elle perd de son attractivité en termes de rendement. Les taux bas ne suffiront plus.

Les assureurs parviendront-ils, outre les nouveaux produits, mais aussi nouveaux services et nouvelle distribution de plus en plus digitalisée.

Indicateurs de l'assurance vie par zone et par marché

USD

Taux de Pénétration	2016	2017
Dans le Monde	3,47%	3,33%
Europe	3,99%	3,77%
Afrique*	1,85%	2,00%
Afrique du sud	11,52%	11,02
Moyen Orient	0,34%	0,36%
Maghreb	0,62%	0,64%
Maroc	1,42%	1,43%
Tunisie	0,36%	0,42%
Algérie	0,07%	0,07%

* : moyenne des principaux marchés d'Afrique

Densité	2016	2017
Dans le Monde	353	353
Europe	961	965
Afrique*	34	36
Afrique du sud	616	674
Moyen Orient	70	80
Maghreb	19	20
Maroc	41,9	43
Tunisie	13,2	14
Algérie	2,5	3

* : moyenne des principaux marchés d'Afrique

millions USD

Chiffre d'affaires	2016	2017
Dans le monde	2 581 972	2 657 270
Europe	850 956	858 025
Afrique	40 771	44 899
Afrique du sud	33 890	38 286
MENA	7 095	7 103
Magreb	1 737	2 118
Maroc	1 457	1 820
Tunisie	175	181
Algérie	102	117

L'Assurance Vie en Tunisie

Le secteur vie, a connu un développement remarquable pendant ces dernières années, réalisant un taux de croissance de 17,8% durant ces cinq dernières années. Bien que sa part dans le marché de l'assurance soit de 22,5% contre 21,2% en 2017, 18% en 2015 et 15,7% en 2013, reste éloignée de la moyenne internationale qui est de 54% en 2017, tous les efforts sont consentis afin de promouvoir cette branche, surtout en matière de prévoyance retraite et d'épargne et la hisser au niveau de la moyenne internationale.

MDT

	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'Affaires	270,2	302,1	374,7	442,3	500,6
Part dans le Marché	17,40%	18%	20,20%	21,20%	22,50%
Evolution	22%	12%	24%	18%	13%

Problématique Fiscale :

Il est vrai que l'assurance vie, en Tunisie, a bénéficié jusqu'à présent de conditions fiscales assez avantageuses. Aujourd'hui, la position des caisses sociales suite à de différentes lectures des textes sur les avantages sociaux prévus par le décret n°2003-1098 du 19 Mai 2003 ne considère pas les contrats de capitalisation, mixte et autres comme contrats d'assurance vie et de ce fait les cotisations des employeurs dans le cadre de ces contrats sont soumises aux cotisations sociales. A savoir aussi, l'application rétroactive des dispositions de la loi de Finances de l'année 2014 qui exigent une cotisation minimale de l'employé pour bénéficier de l'avantage fiscal.

Conclusion

L'assurance vie est devenue la branche la plus prometteuse dans ce secteur d'activité. Le contrat d'assurance vie est de plus en plus attractif et après des débuts difficiles, il semble que rien ne puisse arrêter son succès.

Ce ne sont pas des assurances obligatoires et pourtant déjà presque la moitié des ménages en bénéficient.

Par Mounir El Behi

BOURSE :

Indicateurs au 31.03.2019 des Sociétés d'Assurances cotées en Bourse

(en M DT)

Compagnie	Primes émises			Charges sinistres (Brutes)			Produits de placements		
	Mars-19	Mars-18	Var %	Mars-19	Mars-18	Var %	Mars-19	Mars-18	Var %
STAR	127,182	127,862	-0,5%	86,664	55,100	57,3%	15,640	11,748	33,1%
ASTREE	59,850	54,717	9,4%	10,920	9,347	16,8%	6,358	4,904	29,7%
SALIM	37,106	35,126	5,6%	12,251	11,593	5,7%	3,146	2,322	35,5%
Tunis Re	56,687	45,638	24,2%	9,408	6,013	56,5%	5,664	4,570	23,9%

INDICATEURS D'ACTIVITE

Tunis Re

Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re 1^{er} Trimestre 2019

En DT

RUBRIQUES	TM1 2018	TM1 2019	Au 31/03/2018	Au 31/03/2019	Année 2018
PRIMES					
Acceptation					
Vie & Non vie	42 444 448	50 985 206	42 444 448	50 985 206	127 715 827
Retakaful	3 193 251	5 701 804	3 193 251	5 701 804	14 321 381
TOTAL GENERAL	45 637 699	56 687 010	45 637 699	56 687 010	142 037 208
Rétrocession					
Vie & Non vie	19 377 461	25 576 691	19 377 461	25 576 691	52 403 452
Retakaful	895 856	2 204 901	895 856	2 204 901	3 675 763
TOTAL GENERAL	20 273 317	27 781 592	20 273 317	27 781 592	56 079 215
N E T	25 364 382	28 905 418	25 364 382	28 905 418	85 957 993
CHARGES D'ACQUISITION					
Acceptation					
Vie & Non vie	10 410 808	12 709 174	10 410 808	12 709 174	31 610 069
Retakaful	994 871	1 519 235	994 871	1 519 235	3 305 657
TOTAL GENERAL	11 405 679	14 228 409	11 405 679	14 228 409	34 915 726
Rétrocession					
Vie & Non vie	7 111 037	8 858 351	7 111 037	8 858 351	12 183 034
Retakaful	445 869	893 497	445 869	893 497	1 013 876
TOTAL GENERAL	7 556 906	9 751 848	7 556 906	9 751 848	13 196 910
N E T	3 848 773	4 476 561	3 848 773	4 476 561	21 718 816
CHARGES SINISTRES					
Acceptation					
Vie & Non vie	5 732 146	8 710 220	5 732 146	8 710 220	114 331 494
Retakaful	280 559	698 205	280 559	698 205	10 221 331
TOTAL GENERAL	6 012 705	9 408 425	6 012 705	9 408 425	124 552 825
Rétrocession					
Vie & Non vie	1 849 710	4 810 561	1 849 710	4 810 561	65 156 123
Retakaful	92 979	406 234	92 979	406 234	1 722 565
TOTAL GENERAL	1 942 689	5 216 795	1 942 689	5 216 795	66 878 688
N E T	4 070 016	4 191 630	4 070 016	4 191 630	57 674 137
PRODUITS FINANCIERS					
	TM1 2018	TM1 2019	Au 31/03/2018	Au 31/03/2019	Année 2018
Produits Financiers Non Retakaful	4 480 098	5 544 052	4 480 098	5 544 052	21 446 589
Produits Financiers Retakaful	89 515	119 489	89 515	119 489	396 912
TOTAL GENERAL	4 569 613	5 663 541	4 569 613	5 663 541	21 843 501

Les faits saillants ayant marqué l'activité au 1^{er} Trimestre 2019

- Une hausse de 24% du chiffre d'affaires par rapport au 31 Mars 2018. Cette progression est perpétrée pour la quasi-totalité des branches, suivant le développement du portefeuille aussi bien sur le marché Tunisien qu'Étranger.
 - L'activité Retakaful a enregistré une évolution importante du chiffre d'affaires de 78,5%, passant de 3,193 MDT au 31.03.2018 à 5,701 MDT au 31.03.2019.
 - Par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2019, le taux de réalisation du chiffre d'affaires au 31 Mars 2019 a atteint 37%.
 - Une progression des primes nettes de rétrocession de 14% par rapport au premier trimestre 2018 pour atteindre 28,905 MDT. Le taux de rétention est de l'ordre de 51%.
 - Une légère hausse de la charge de sinistre nette de 3%, par rapport à la même période de 2018.
 - Une participation de la rétrocession de 55,4% à la charge sinistre brute totale.
 - Les produits financiers ont enregistré une nette évolution de 24% par rapport au 31 Mars 2018.
- Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2018 et 2019). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

Marché Tunisien

Au 31 Décembre 2018 le secteur des assurances en Tunisie a été caractérisé par :

- Le marché a généré un chiffre d'affaires global de 2 228,2 MDT, en hausse de 6,7% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Le cumul des indemnisations a atteint 1 178,6 MDT en progression de 12,2% par rapport au 31.12.2017.
- Un nombre total de contrats souscrits égal à 2 556 974 en hausse de 4,1%.
- Un nombre total de sinistres déclarés égal à 1 517 365 en progression de 4,9% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Les placements ont atteint 5 437,5 MDT, soit une évolution de 11,2% par rapport au 31.12.2017.

Indicateurs Clés de l'Activité d'Assurance en Tunisie Au 31.12.2018

en MDT

	2016	2017	Evol	31/12/2018	Evol
Chiffre d'affaires	1 855,3	2 088,6	12,6%	2 228,2	6,7%
Auto	835,0	940,4	12,6%	975,5	3,7%
Vie	374,7	442,5	18,1%	500,6	13,1%
Autres	645,6	705,7	9,3%	752,1	6,6%
Indemnisations	1 017,6	1 050,6	3,2%	1 178,6	12,2%
Auto	567,4	575,3	1%	626,4	8,9%
Vie	116,3	136,5	17%	159,7	17%
Autre	333,9	338,8	1%	392,5	15,9%
Nbre de contrats souscrits	2 393 265	2 456 116	2,6%	2 556 974	4,1%
Auto	1 484 114	1 513 393	2%	1 547 157	2,2%
Vie	478 806	497 210	3,8%	532 973	7,2%
Autre	430 345	445 513	3,5%	476 844	7,0%
Nbre de sinistres déclarés	1 252 683	1 446 121	15,4%	1 517 365	4,9%
Auto	259 475	278 012	7%	293 475	5,6%
Autre	993 208	1 168 109	18%	1 223 890	4,8%
Placements	4 537,7	4 891,2	7,8%	5 437,5	11,2%
Non-vie	3 242,3	3 327,0	2,6%	3 676,0	10,5%
Vie	1 295,4	1 564,2	20,8%	1 761,5	12,6%

Au Niveau National

Tunis Re Flash Infos

- L'agence de notation **Fitch Ratings** a attribué, le 18 Février 2019, à la Société Tunisienne de Réassurance «**Tunis Re**» une notation de solidité financière nationale (IFS) de «**AA-** (tun)» **Très Fort** avec Perspectives Stables. Cette notation vient d'appuyer, davantage, la crédibilité financière de la société et reconforter sa présence à l'international.
- Tunis Re a organisé, le 19 Mars 2019, un workshop sur : Le Nouveau Référentiel de Tarification en Assurance des Risques d'Entreprises avec une présentation du logiciel de tarification du dit référentiel «TunisRe Inc V.01.1».
- Fidèle à son engagement sociétal, Tunis Re a sponsorisé la 4^{ème} édition des Trophées des Femmes Entrepreneures de l'année 2019, qui s'est déroulé le 3 Avril 2019 à Tunis.
- Tunis Re a organisé son Team Building le 22 Mars 2019 à Hammamet et a célébré par la même occasion son 38^{ème} anniversaire.

Réparation des dommages subis par les entreprises économiques résultant des inondations

La Loi n°2019-24 du 12 Mars 2019 a élargie les champs d'intervention du Fonds de Garantie des Assurés «FGA» en vue de lui permettre de contribuer, à titre temporaire et dans la limite de ses ressources, à la réparation des dommages matériels subis par les entreprises économiques et rattachés à leur activité, résultant des dernières inondations de Nabeul.

Pour un contrôle prudentiel basé sur les risques

Le Comité Général des Assurances «CGA», en collaboration avec l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution «ACPR» et l'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance «AICA/IAIS», a organisé du 12 au 15 Mars 2019 un séminaire pour les contrôleurs d'assurance francophones de la région MENA et de l'Afrique subsaharienne portant sur le thème «Mise en œuvre d'un contrôle prudentiel basé sur les risques. Quels retours ? Quels enseignements ?».

La Responsabilité Civile Médicale, une solution s'impose

Le décès de 15 nouveau-nés au centre néonatal d'un hôpital public à Tunis en mars dernier, a fait resurgir de nouveau la problématique de la Responsabilité Médicale en Tunisie. Il devient urgent de mettre en place un dispositif législatif clair de responsabilité et d'indemnisation des accidents et fautes médicales.

Conventions entre l'INLUCC et le secteur financier tunisien

Dans le but de garantir un contrôle optimal, une transparence totale du secteur financier et de renforcer la coordination entre les organismes de contrôle, l'Instance de Lutte Contre la Corruption «INLUCC» a signé le 26 Mars 2019 des conventions avec le Comité Général des Assurances, la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurance, etc.

La Tunisie 20^{ème} membre permanent du «COMESA»

L'Assemblée des Représentants du Peuple a validé, le 27 Mars 2019, l'adhésion de la Tunisie au Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe «COMESA». La Tunisie aura, ainsi, systématiquement accès à la zone de libre-échange qui comporte, outre le «COMESA», la «CAE» Communauté de l'Afrique de l'Est et la «SADC» Communauté de Développement d'Afrique Australe.

Au Niveau International

Le Marché Algérien des Assurances en 2018

Le total chiffre d'affaires du marché algérien des assurances a légèrement augmenté de 2,22% au 31.12.2018 par rapport à l'année 2017, soit 142,6 milliards de D.A (1,05 milliard €). Et ce, grâce aux branches dommages, notamment «automobiles» et «IRD», qui ont généré un chiffre d'affaires de plus de 126 milliards de D.A (0,936 milliard €) en hausse de 3,2 %.

1^{ère} Réunion Annuelle de l'Association des Autorités Africaines de Contrôle des Assurances «3ACA»

L'Autorité marocaine de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale «ACAPS» a organisé la réunion annuelle de l'Association des Autorités Africaines de Contrôle des Assurances «3ACA» du 31 mars au 1^{er} avril à Casablanca, Maroc.

Couverture des Cat-Nat au Maroc

Le projet de décret portant application de la loi n°110-14 du 25 Août 2016, instituant un régime de couverture catastrophes naturelles, a été adopté par le conseil de gouvernement marocain le 21 Mars 2019.

RDC: Agrément accordé aux «RAWSUR» & «RAWSUR Life»

Les Conseils d'administration des sociétés d'assurance «RAWSUR SA» et «RAWSUR LIFE SA» ont officiellement annoncé le jeudi 28 mars 2019 l'obtention de leurs agréments en tant que sociétés d'assurance opérant en R.D du Congo par l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances «ARCA».

Le cyclone tropical «Idai» a fait des ravages en Afrique Australe

Le cyclone «Idai» qui a affecté, surtout, le Mozambique et le Zimbabwe. en mois de mars 2019 a causé plus d'un millier de décès et deux millions de sinistrés selon les estimations provisoires publiées par les autorités locales et l'ONU.

Crash d'un Avion «Boeing 737 Max» d'Ethiopian Airlines

Plusieurs rapports ont confirmé que «Chubb» était l'assureur leader du sinistre du vol N°302 d'Ethiopian Airlines et Willis Towers Watson «WTW» en était le courtier.

Le crash, survenu le 10 mars dernier, a engendré la mort de 157 passagers et de tout les membres de l'équipage. A noter que, suite à ce deuxième crash, les avions 737 MAX du constructeur américain Boeing ont été interdits de voler dans de nombreux pays du monde.

Acquisitions & Fusions :

- Les sociétés SCOR Global Life SE et SCOR Global P&C SE ont fusionné en une nouvelle entité dénommée SCOR SE.
- Aon a renoncé à sa décision de fusionner avec Willis Towers Watson, et ce, au vu des exigences réglementaires irlandaise.

Nominations

- M. Essam Al Ansari a été nommé CEO de Takaful international Co.

Manifestations

- L'OAA tiendra sa 46^{ème} Conférence et Assemblée Générale Annuelle du 9 au 12 juin 2019 à Johannesburg, Afrique du Sud, et ce, sous le thème : «Pénétration de l'assurance en Afrique : Assurer les non-Assurés».
- L'Africa Re tiendra son 41^{ème} Assemblée Générale Annuelle du 15 au 17 juin 2019 à Tunis.

Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben MAHMOUD

Contact : Direction Marketing Site web : www.tunisre.com.tn Email : mark@tunisre.com.tn

Société Tunisienne de Réassurance

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996